



LE
P
E
T
I
T
J
O
U
R
N
A
L

Le mot du maire

La crise sanitaire a eu au moins un effet positif pour nos territoires en milieu rural ; nous n’avons jamais eu autant de demandes de maisons ou de terrains constructibles que pendant la période actuelle.

Le nouveau zonage, zones urbanisables, agricoles, naturelles, etc... est en cours d’élaboration dans le cadre du Plan Local d’Urbanisme à l’échelle Intercommunale (PLUI).

A moyen terme, en disposant d’un réseau de fibre optique et de téléphonie mobile performant sur la Commune, nous bénéficierons de moyens de communication que l’on retrouve en milieu plus urbain.

Pour celles et ceux qui passent leurs vacances dans notre beau village, n’hésitez pas

- à parcourir le site internet www.queyrieres.fr,
- à visiter l’exposition artisanale à la salle des fêtes,
- à participer aux activités proposées au chalet de Raffy , et à découvrir les nouveaux aménagements réalisés.

Bonnes vacances d’été et restez prudents !

Jean Pierre Sabatier - Maire de Queyrières

QUEYRIERES

Sommaire

Le mot du Maire.....1
 Les informations de la commune.....2
 Les conseils municipaux.....6
 Les informations des commissions8
 Portrait13
 Le mot des associations14
 L’école15



Les informations de la Commune

Informations générales

Suite à la venue de Caroline Massard comme nouvelle secrétaire de la mairie de Queyrières et du SIVOM du Meygal, de nouveaux horaires d'ouverture au public sont mis en place :

Lundi : 08h30 à 12h et 13h30 à 17h00

Mardi : 08h30 à 12h et 13h30 à 17h00

Jeudi : 08h30 à 12h et 13h30 à 17h00

Vendredi : 08h30 à 12h

Le samedi de 10h à 12h le 1^{er} samedi de chaque mois

Vous pouvez trouver beaucoup de renseignements utiles pour les démarches administratives sur le site Internet de la Commune www.queyrieres.fr ou contacter la mairie par mail à mairie.queyrieres@wanadoo.fr ou par téléphone au : **04 71 57 60 90**, la permanence élus ayant lieu chaque samedi de 10h à 12h.

Conseil municipal

Mme Andréa MARCHAND, élue le 15 mars 2020, a fait part de sa décision de démissionner de sa fonction de conseillère municipale le 12 juin 2021.

Cérémonie du 8 mai

Le 8 mai 2021, la commémoration s'est déroulée en petit comité au monument aux morts, avec monsieur le maire, quelques membres du conseil municipal et 2 anciens combattants : Pierre Deleau et Lucien Aulagnier.

Nous nous souvenons avec émotion d'avoir partagé ce moment avec Lucien Aulagnier, qui nous a quitté depuis, et qui avait à cœur de participer à cette manifestation.





SIVOM – Chalet du Meygal

A la suite de l'étude faite par l'Office National des Forêts sur l'aménagement touristique de la forêt du Meygal, différentes propositions ont été retenues par le SIVOM :

- Des tables, bancs et assis debout ont été installés ce printemps le long de la route du bas, au chalet, au parking du Testavoyre, etc...
- Un parking pour voitures et bus viennent d'être créés le long de la départementale
- Des tableaux d'information générale vont être mis en place

Ces investissements ont été financés par

- Les Fonds Européens Leader pour 23000 €,
- La Région pour 36675 €,
- Le département de la Haute-Loire pour 24785 €,
- La Communauté de Communes des Sucs pour 8415 €,
- La Communauté de Communes Mézenc Loire Meygal pour 4145 €.



Syndicat de Collecte des Ordures Ménagères (SICTOM – Emblavez Meygal)

La maîtrise du coût de la gestion des déchets est un objectif essentiel des élus du SICTOM Emblavez Meygal. Toutefois, le montant de la **Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM)** doit être augmenté, en raison du contexte économique national lié à la gestion des déchets.

L'État a annoncé une augmentation de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP).

Cette taxe calculée à la tonne s'applique sur les ordures ménagères. Elle a pour objectifs d'encourager la collecte sélective (tri à domicile et dans les points d'apport volontaire) et de favoriser le développement de filières de valorisation. Toutefois, l'augmentation annoncée d'ici 2025 de cette TGAP, de l'ordre de 270%, impactera mécaniquement le coût de la gestion des déchets pour les collectivités.

Par ailleurs, les centres d'enfouissement des ordures ménagères sont actuellement saturés, et n'ont pas la possibilité légale de s'étendre. Ces centres d'enfouissement privés pratiquent également des augmentations tarifaires, selon la loi de l'offre et de la demande, pour réceptionner et enfouir les déchets que leurs font parvenir les entreprises et les collectivités.

Les recettes liées à la revente des matériaux triés varient elles aussi. La tendance générale des cours de valorisation de ces matériaux est à la baisse. Ainsi, avec la baisse des cours mondiaux des plastiques, papiers, cartons, métaux, le SICTOM Emblavez Meygal enregistre moins de recettes liées à la revente de ces matériaux. Pour autant, le tri de ces déchets reste essentiel pour éviter de les envoyer à l'enfouissement, toujours plus coûteux que le tri sélectif et le recyclage.

Enfin, les charges liées aux frais de véhicules, transport, fonctionnement, essence, véhicules, etc... augmentent elles aussi avec l'inflation.

Ces augmentations de charges et baisses de recettes doivent être compensées pour pouvoir équilibrer le budget Ordures Ménagères.

Le montant de la REOM est alors une des variables d'ajustement utilisée pour atteindre cet équilibre, au même titre que la récente réorganisation des collectes de déchets qui a permis de faire baisser les charges liées à la collecte.

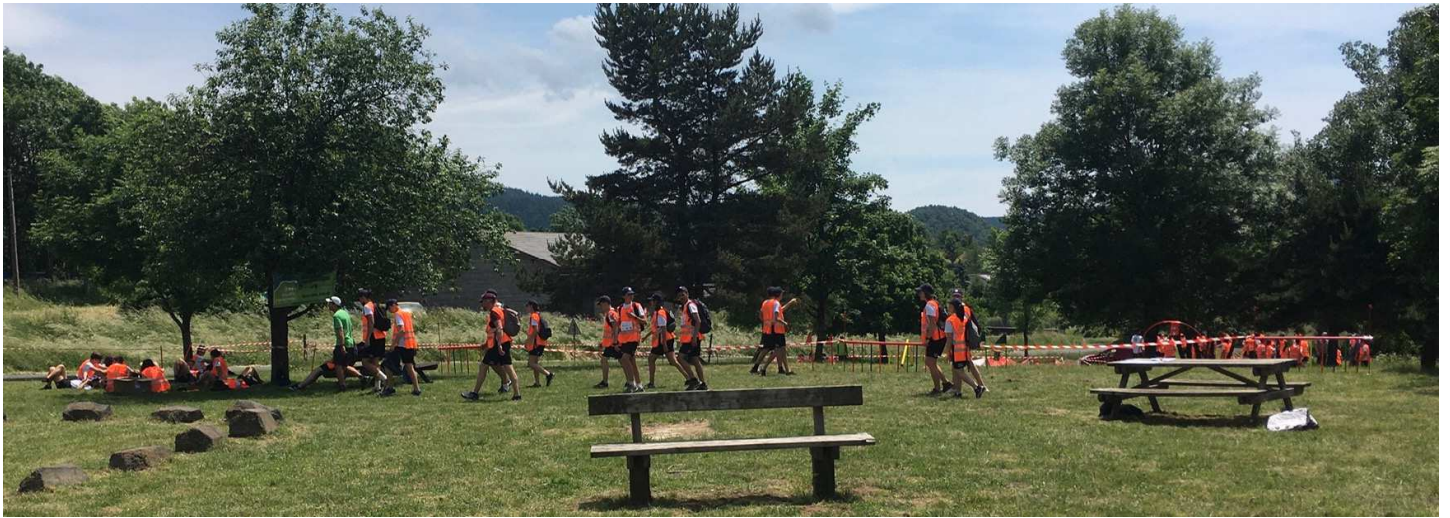


Syndicat des eaux

Le Syndicat des Eaux intervient pour améliorer la qualité du traitement de l'eau et éviter les surdosages suite à l'ajout ponctuel d'eau de Javel sur les réservoirs de la Roche et des Drayes, en mettant des augets basculants comme ce qui avait été fait à Monedeyres.

Une pompe doseuse est en cours d'installation à Raffy en poursuivant le même objectif.

Queyrières a accueilli le Service National Universel (SNU)



Le dimanche 27 juin vous avez vu près de 210 jeunes de 15 à 17 ans participer à des activités sportives sur la commune ! Ces jeunes, tous issus de la région Rhône-Alpes-Auvergne (sauf Haute-Loire), s'étaient inscrits à une session de Service National Universel. Pendant 12 jours, ils ont été logés au lycée agricole d'Yssingeaux où ils ont suivi des activités de sport et des séances d'éducation civique et économique, le tout à un rythme bien soutenu, lever à 6h30 et extinction des feux à 22h00 !

Leur dimanche au Coudert de Queyrières leur a permis, entre autres, de pratiquer le tir à l'arc, le VTT et la course d'orientation et de profiter du bon et de nos beaux paysages !

Village étoilé

Les différents travaux réalisés en 2015 pour réduire l'éclairage public et l'extinction des lampes permettent de réaliser une économie de 1500 € par an pour la Commune de Queyrières et de diminuer cette pollution lumineuse qui perturbe la vie de la nature et beaucoup d'espèces d'animaux.

Samedi 3 juillet en présence des membres du Conseil Municipal, Alain Mourlevat de l'association nationale pour la protection du ciel et de l'environnement nocturnes (ANPCEN) a remis cette distinction symbolique et renouvelé le classement de la Commune avec le label 2 étoiles.





Résultats élections

Au second tour des élections régionales en Auvergne-Rhône-Alpes

304 inscrits à Queyrières

Taux de participation : 51,64 % (157 voix)

Votes nuls : 0,64 % (1 voix)

Votes blancs : 2,55 % (4 voix)

Candidats	Queyrières	Région
Laurent WAUQUIEZ (Union D.)	57.24 %	55.20 %
Fabienne GREBERT (Union G.)	38.82 %	33.61 %
Andréa KOTARAC (RN)	3.95 %	11.19 %

Au premier tour des élections du canton de Emblavez-et-Meygal

304 inscrits à Queyrières

Taux de participation : 50,33 % (153 voix)

Votes nuls : 5,23 % (16 voix)

Votes blancs : 8,50 % (25 voix)

Candidats	Queyrières	Canton
Raymond ABRIAL Fanny SABATIER	79.55 %	82.23 %
Eliane MERET Julien SILBERSTEIN	20.45 %	17.77 %

Personnel Communal

Le samedi 5 juin avait lieu un passage de témoin très sympathique pour la fonction de secrétaire de mairie de Queyrières et du Sivom du Meygal.

Muriel Mussard, en poste depuis un peu plus de 5 ans, rejoint la mairie de Saint-Germain-Laprade. Caroline Massard, employée précédemment dans le privé reprend la suite.

Les membres du conseil municipal et du SIVOM, le personnel, étaient présents pour souhaiter à chacune une pleine réussite dans leurs nouvelles fonctions.





Téléphonie mobile

Suite à la rencontre avec la société Axians le 02 juillet, pour amener la fibre optique de St Hostien jusqu'à l'antenne des Sauvages, une partie des travaux utilisera les réseaux de poteaux de téléphonie et d'ENEDIS et l'autre partie sera enterrée.

Depuis l'assemblée de La Chaud jusqu'à l'antenne, l'ensemble sera enterré. Ces travaux doivent avoir lieu après les vacances d'été, pour avoir l'antenne opérationnelle avant le début de l'hiver, en espérant que ce délai, sans cesse repoussé, soit le définitif.

Fibre optique, desserte de nos villages

Une fibre optique est un fil de verre extrêmement fin, puisqu'il mesure environ un dixième d'un cheveu humain. Il a la capacité de conduire la lumière et est utilisé pour transmettre des données numériques ou pour des explorations visuelles dans le milieu médical. L'utilisation de la fibre optique apporte de nombreux avantages comparativement à un réseau de câblage traditionnel, tels que l'atténuation des perturbations électromagnétiques, une vitesse de transfert des données beaucoup plus élevée et une bande passante bien plus large permettant de transmettre des fichiers volumineux.

Les entreprises prestataires du déploiement de la fibre utilisent autant que possible les réseaux sous terrains lorsque ceux-ci sont présents et dimensionnés pour (c'est le cas d'une partie du village de Monedeyres ainsi qu'au niveau du bourg). Pour la desserte des autres villages, le réseau aérien sera privilégié soit en utilisant les poteaux télécoms existants si leur conception accepte au niveau résistance la venue d'un nouveau câble, soit en rajoutant de nouveaux poteaux.

Par exemple, pour Monedeyres, les réseaux souterrains enfouis lors de l'assainissement du village vont être utilisés en priorité. A priori, seul un nouveau réseau doit être constitué à partir des Hautes pour assurer la liaison avec l'armoire « source » située au bourg de Queyrières.

Le tracé défini à ce jour va emprunter en partie la voie communale des Hautes pour passer ensuite par le « chemin des morts » puis l'accotement de la route départementale pour arriver jusqu'à l'armoire « fibre » située dans le bourg. (Travaux prévus dès septembre).

Ce tracé fera l'objet d'un enfouissement complet.

A noter tout de même que (seuls) 85 % de nos administrés seront desservis sur cette première tranche de déploiement. Les 15 % restants verront leur liaison étudiée dans un second temps (aucune date communiquée à ce jour)

Nous restons bien évidemment attentifs aux différentes phases de mise en œuvre en collaboration étroite avec les différents intervenants.

Pour plus de précisions, vous pouvez consulter votre « éligibilité » sur le site internet de la commune www.queyrieres.fr

Environnement

Journée de l'environnement

La prochaine journée de l'environnement est planifiée le 18 septembre 2021. Nous nous retrouverons à 14h au hangar communal.

Notez dès à présent cette date car on vous attend nombreux comme l'année passée.



Un petit geste pour Queyrières

PUIS-JE BRULER DES DECHETS VERTS DE MON JARDIN ?

Les déchets verts sont constitués principalement par les tontes de gazon et de débroussaillage, les feuilles mortes, les tailles de haies, les épluchures de fruits et légumes et les résidus d'élagage. Il est interdit en France de les brûler que ce soit à l'air libre ou avec un incinérateur de jardin. Vendre ou prêter un incinérateur de jardin est même interdit.

Pourquoi ? Brûler des déchets verts, surtout s'ils sont humides, dégage des substances toxiques pour les êtres humains et l'environnement (des particules fines notamment) . Par exemple, brûler 50 kg de végétaux à l'air libre émet autant de particules fines que rouler pendant 14 000 km avec une voiture à essence. De plus ils peuvent causer une gêne pour les voisins par l'odeur et la fumée et provoquer des incendies. Alors que faire de ses déchets verts ? Deux possibilités s'offrent à vous. La plus simple et la moins coûteuse pour tous (individu et collectivité) est de les utiliser en paillage ou de les composter car ils sont biodégradables. Vous pouvez aussi les déposer à la déchetterie de Saint-Julien-Chapteuil.

En cas de non-respect de l'interdiction, vous pouvez être puni d'une amende allant jusqu'à 450 €.

Exceptionnellement, le préfet de département peut délivrer une dérogation individuelle, pour combattre certaines maladies des végétaux ou éliminer des plantes envahissantes.

MLD

Etat Civil

Les naissances

Zadig LE GUEVEL né le 11 janvier 2021, parents Maxime LE GUEVEL et Mathilde EBRARD.

Les décès

Le 28 février 2021 M. DUROUSSET Bernard décédé à Queyrières - Les Souches.

Le 26 avril 2021 Mme MALLET Maria demeurant à Queyrières - Monedeyres.

Le 17 mai 2021 M. AULAGNIER Lucien demeurant à Queyrières - Raffy.

Le 17 juin 2021 Mme AUTIN Marie née SANIAL demeurant à Queyrières - Le bourg.

Le 20 juin 2021 M. MONCHALIN Gérard originaire de Queyrières - Le Mas

Les mariages

Le 3 juillet 2021 David GATTY et Julie PETRE

Le 10 juillet 2021 Mathieu VARLET et Bérengère RÉCOPÉ DE TILLY-BLARU

Activité économique

L'atelier du fer luisant



Après une carrière dans la maîtrise d'ouvrage publique, Laurent Chabanel a décidé de devenir artisan ferronnier. Il allie maîtrise technique et créativité. Depuis mai 2020, L'Atelier du Fer Luisant dépoussière l'image que l'on a des forgerons d'antan ! Il propose des escaliers, portails, gardes corps, au design moderne et personnalisé en alliant techniques de métallerie moderne et forge à l'ancienne. La fonctionnalité de l'objet n'est pas antinomique avec la beauté de la ligne.

Des stages d'initiation au soudage à l'arc sont également proposés.

Consultez le site www.atelierduferluisant.fr ou contactez le 06 11 16 53 83



Les Conseils Municipaux

Compte-rendu du Conseil Municipal du 17 avril 2021

Personnes présentes : Christophe Chapuis, Manuela Da Costa Fernandes, Eric Deleau, Yann Demars, André Gauthier, Anne Hardy, Andréa Marchand, Cyril Marin, Louis-Jacques Rieu, Guillaume Michel et Jean-Pierre Sabatier.

Désignation d'un secrétaire de séance : Yann DEMARS.

1.Approbation du compte de gestion de la Commune

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte de gestion dressé par les comptables pour l'exercice 2020

2.Approbation du compte administratif de la Commune

Le Maire ne participant pas au vote, et sous la présidence du 1er adjoint, le compte administratif est adopté à l'unanimité de même que les résultats définitifs

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
PREVISIONS	170755.12 €	474387.21 €	645412.33 €
TITRES EMIS	63605.36 €	345279.35 €	408884.71 €
REDUCTIONS TITRES	0 €	0 €	0 €
RECETTES NETTES	65605.36 €	345279.35 €	408884.71 €
DEPENSES			
PREVISIONS	170755.12 €	474387.21 €	645142.33 €
MANDATS EMIS	40848.73 €	286715.13 €	327564.86 €
ANNULATIONS		1400 €	1400 €
DEPENSES NETTES	40848.73 €	285316.13 €	326164.86 €
RESULTAT EXERCICE	22756.63 €	59963.22 €	82719.85 €

3.Affectation du résultat de la Commune

Suite aux résultats du compte administratif, le conseil municipal décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

	Résultat CA 2019	Virement à la sect. Investis.	Résultat 2020	RAR 2020	Solde RAR	Affectation du résultat
Investissement	-46595.12 €		22756.63 €	D :61917.33 € R : 34429.17 €	-27488.16€	-51326.65 €
Fonctionnement	156274.76 €	11012.55 €	59963.22 €			250225.43 €

RAR : Reste à Réaliser Dépenses / Recettes

4.Vote taux taxes 2021 de la Commune

Les taux de taxes restent inchangés par rapport à 2020, à savoir :

- 32.45 % pour le foncier sur les propriétés bâties
- 83.10 % pour le foncier sur les propriétés non bâties



5. Budget prévisionnel de la Commune

FONCTIONNEMENT			
011 - Charges à caractère général	138 952 €	013 - Atténuation de charges	2 000 €
012 - Charges de personnel	168 300 €	70 - Produits des services	18 833 €
014 - Atténuations de produits	30 795 €	73 - Impôts et taxes	182 447 €
65 - Autres charges de gestion courante	36 416 €	74 - Dotations et participations	95 350 €
66 - Charges financières	4 186 €	75 - Autres produits de gestion courante	24 700 €
67 - Charges exceptionnelles	0 €	76 - Produits financiers	0 €
022 - Dépenses imprévues	28 399 €	77 - Produits exceptionnels	1 000 €
<i>Sous- total</i>	407 048 €	<i>Sous-total</i>	324 330 €
042 - Opérations d'ordre entre sections	6 001 €	042 - Opérations d'ordre entre sections	0 €
043 - Opérations d'ordre de la SI	0 €	043 - Opérations d'ordre de la SF	0 €
023 - Vir. vers Section Investissement	65 180 €	002 – Excédent fonctionnement reporté	153 899 €
<i>Sous- total</i>	71 181 €	<i>Sous- total</i>	153 899 €
Total dépenses Fonctionnement	478 228 €	Total recettes Fonctionnement	478 228 €
INVESTISSEMENTS			
001 - Déficit d'investissement	23 838 €	001 - Excédent d'investissement	0 €
16 Emprunts et dettes assimilées	24 595 €	1068 - Affectation du résultat	51 327 €
20 - Immobilisations	7 500 €	021 - Vir. depuis Section Fonctionnement	65 180 €
21 - Travaux	72 166 €	10222 - FCTVA	1 630 €
		10226 - Taxe aménagement	4 000 €
26 - Participations	0 €	13 - Subvention	33 736 €
020 - Dépenses imprévues	7 820 €	16 - Emprunts et dettes assimilées	1 534 €
040 - Opérations d'ordre entre sections	0 €	040 - Opérations d'ordre entre sections	6 001 €
Restes à réaliser	61 918 €	Restes à réaliser	34 429 €
Total dépenses Investissement	197 836 €	Total recettes Investissement	197 836 €
Total général	676 065 €	Total général	676 065 €

Les données plus détaillées peuvent être consultées en mairie ou sur les sites dédiés.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le budget prévisionnel pour l'exercice 2021.

6. Approbation du compte de gestion de la régie de transport

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte de gestion dressé par les comptables pour l'exercice 2020

7. Approbation du compte administratif de la régie de transport

Le Maire ne participant pas au vote, et sous la présidence du 1er adjoint, le compte administratif est adopté à l'unanimité de même que les résultats définitifs.

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
PREVISIONS	31429.84 €	44852.80 €	76282.64 €
REDUCTIONS TITRES			
RECETTES NETTES	4880 €	18084.76 €	22964.76 €
DEPENSES			
PREVISIONS	26549.84 €	42415.88 €	76282.64 €
MANDATS EMIS	0 €	26600.48 €	17833.11 €
ANNULATIONS		1229.00 €	1229.00 €
DEPENSES NETTES	0 €	26600.48 €	26600.48 €
RESULTAT EXERCICE	4880.00 €	1480.65 €	6360.65 €



8. Affectation du résultat de la régie de transport

Le conseil municipal décide d'affecter le résultat de fonctionnement :

	Résultat CA 2019	Virement à la sect. investissement	Résultat 2020	RAR 2020	Solde RAR	Affectation du résultat
Investissement	26549.84 €	0 €	4880.00 €	D R	0.00€	31429.84 €
Fonctionnement	22852.80 €	0 €	1460.65 €			24333.45 €

9. Budget prévisionnel de la régie de transport

FONCTIONNEMENT			
011 - Charges à caractère général	31 054 €		
012 - Charges de personnel	11 000 €	70 – Remboursement personnel et location bus	11 000 €
67 - Charges exceptionnelles	1 000 €	74 – Région et ComCom	14 800 €
022 - Dépenses imprévues	2 199 €		
042 – Amortissement	4 880 €	002 – Excédent reporté	24 333 €
Total dépenses Fonctionnement	50 133 €	Total recettes Fonctionnement	50 133 €
INVESTISSEMENTS			
21 – Immobilisations	34 410 €	001 - Excédent d'investissement	31 430 €
020 – Dépenses imprévues	1 910 €	040 – Amortissements	4 880 €
Total dépenses Investissement	36 310 €	Total recettes Investissement	36 310 €
Total général	86 443 €	Total général	86 443 €

10. Subvention école

Le conseil municipal décide d'attribuer à l'unanimité les subventions suivantes :

- 250 € pour les voyages scolaires de l'école
- 250 € pour l'achat de jouets pour Noël
- 90 € pour la confection du pain d'épices

11. Convention service prévention du Centre de Gestion

La convention pour adhérer au service de santé proposé par le Centre de Gestion est approuvée à l'unanimité.

12. Création du poste de secrétaire de mairie temporaire

Pour faire suite au prochain départ de la secrétaire de mairie, un poste de secrétaire de mairie temporaire est créé au grade d'agent administratif territorial catégorie C filière administrative avec une durée hebdomadaire de service fixée à 25 heures.

La durée de l'engagement est fixée à 6 mois renouvelable (trois ans maximum) ; le niveau de rémunération s'établit à l'indice majoré 333 minimum et 382 maximum ; le poste est adopté à l'unanimité.

13. Heures complémentaires

Exceptionnellement le personnel de mairie peut être amené à faire des heures complémentaires en cas de besoin.

Conformément à la demande du Centre De Gestion, le conseil autorise à l'unanimité le paiement de ces heures complémentaires effectuées afin d'assurer la continuité et le bon fonctionnement du service.



14. Avenant à la convention du groupement de commandes plateforme dématérialisée des marchés publics Centre de Gestion

Au regard du contexte sanitaire, une prolongation pour une année à compter du 1er janvier 2021 est demandée et acceptée à l'unanimité.

La séance est levée à 12h.

Les informations des commissions

Voirie/Déneigement/Travaux

Comme évoqué dans le PJ de fin 2020, nous avons sollicité trois entreprises pour chiffrer les travaux de voirie sur les secteurs suivants : Les Hautes, le Mas, Raucoules, Raffy et les Drayes.

Les subventions sont acquises avec une part de DETR (état) ainsi que du fonds 199 (département).

L'entreprise Colas a été retenue pour ces travaux pour un montant de 61 300 euros HT pour l'application d'un revêtement enduit / enrobé « easycold ».



Dès cette fin juin, le chemin du Mas (accès ferme Chamblas) a été enrobé sur la partie basse (accès direct sur la RD) afin de supprimer les coulées de pierres, sables et boues lors de fortes pluies sur ce chemin pentu.

Sur la partie haute, la continuité du goudron a été réalisée par empierrement avec des matériaux recyclés.

Les réfections sur Raffy et les Drayes sont prévues au printemps 2022.

Initialement prévue cet été, et à la suite d'un contre temps « technique », la montée de Raucoules est également reportée au printemps 2022.

Quant à la réfection d'une partie du chemin des Hautes (abîmé lors des fortes pluies de juin

2020), sa reprise sera elle aussi reportée en 2022 car des travaux d'enfouissement de la fibre vont avoir lieu dès cet automne sur cette voie communale.

Les employés ont commencé à faire un suivi de notre voirie en bouchant des trous à l'aide d'enrobé à froid, ce travail reprendra après les fauches d'accotements et autres tontes estivales.



Urbanisme



La démarche de PLUI est en cours, avec la détermination des zones urbanisables, agricoles, naturelles et touristiques ; l'objectif exigé par l'Etat étant de densifier l'habitat dans les hameaux déjà construits et limiter ou interdire l'extension de l'habitat pour préserver l'espace agricole et naturel.

L'arrêt de l'étude devrait avoir lieu à la fin du 1er trimestre 2022 pour être présenté aux services de l'Etat pour avis et approbation.

Des réunions publiques d'information avec le bureau d'études sont prévues mais se feront en fonction des conditions sanitaires. Pour l'instant elles n'ont malheureusement pas pu avoir lieu.

L'approbation définitive devrait avoir lieu en décembre 2022 pour une entrée en vigueur en 2023.

Bâtiments Communaux

La rénovation énergétique du bâtiment ancien de l'école se poursuit :

- la porte d'entrée du Rez de Chaussée côté directeur a été changée,
- les fenêtres de l'appartement 2 ont été remplacées par des fenêtres double-vitrage,
- le plafond au-dessus de la salle de classe des petits va être isolé,
- les ponts thermiques autour des portes d'entrée côté cour d'école vont être supprimés,
- deux sas vont être installés au niveau des portes d'entrée des deux appartements.



Les panneaux photovoltaïques d'une puissance de 9 kWc sont installés sur le toit de la salle des fêtes, et vont être raccordés au réseau ENEDIS par ERE43.

L'étude par le bureau d'études AVP sur la rénovation énergétique de la mairie, de l'église et de la salle des fêtes est sur le point d'être finalisée. Les différentes options proposées permettront d'éclairer les choix à venir.

Ecole

Pour la rentrée de septembre, pas de changement coté des enseignants.

Ce sera la 5^{ème} rentrée à l'école de Queyrières pour son directeur Yoan CHANIAC et la 16^{ème} pour Sophie REY-BARRELLON.

Nous aurons 17 élèves dans la classe du PS1 au CE1 et 13 élèves du CE2 au CM2.

Notre accord pour la préparation des repas a été renouvelé avec la cantine de St HOSTIEN.



Communication

Ça y'est ! Le site officiel de la mairie de Queyrières est en ligne !

Vous pouvez le consulter à l'adresse : www.queyrieres.fr

Vous y trouverez les informations et les dernières actualités concernant les commissions et les associations, des informations pratiques pour les démarches administratives, les liens avec la communauté de communes, l'office de tourisme Mezenc-Loire-Meygal, mais aussi les professionnels de la commune susceptibles de vous proposer des produits ou des services !

A visiter sans modération !

Les articles d'actualités sont généralement diffusés aussi sur la « mail-liste », si vous souhaitez recevoir par mail les actualités courantes de la mairie, contactez le secrétariat de mairie pour faire enregistrer votre adresse mail !

Cimetière

Nous souhaitons constituer une commission extra-municipale, composée d'élus et de volontaires, d'ici la fin de l'année afin de gérer l'organisation matérielle et administrative du cimetière.

Si vous êtes intéressé, merci de contacter la mairie.

Adressage

La commission adressage a répertorié l'ensemble des voies de circulation à nommer sur la commune de Queyrières. Ce travail a été présenté à l'ensemble du Conseil Municipal.

Dans la 2^{ème} quinzaine de juillet, l'organisation de la 1^{ère} réunion avec les habitants qui ont décidé de participer à ce projet va avoir lieu ; la commission adressage contacte les personnes qui se sont déjà manifestées afin de les convier.

Pour rappel, l'adressage consiste à nommer les voies mais également à numéroter les bâtiments présents sur la commune afin de simplifier les livraisons de colis, les interventions des aides à domiciles et surtout celle des secours.

Transport solidaire

Pour faire suite à l'assouplissement des mesures sanitaires, le transport solidaire a pu débuter en ce mois de juin.

Toutes les deux semaines, Daniel GIMBERT et Christophe HARDY, conducteurs bénévoles, prennent le volant pour aller chercher les personnes à leur domicile afin de les amener au marché à Yssingeaux.

Arrivée à Yssingeaux vers **9h45** et départ vers **11h15** au niveau de la pharmacie MANISOLLE.

Pour rappel, le principe de ce transport solidaire est de permettre aux personnes n'ayant pas de permis de conduire, ayant plus de 70 ans ou ayant des soucis de santé ne leur permettant pas de se déplacer de pouvoir faire leurs achats, prendre des rendez-vous, etc...

Les bus étant loués au centre de loisirs de Lantriac du 6 au 29 juillet, le transport solidaire est suspendu pendant cette période et reprendra le 5 août.

Un GRAND MERCI à nos 2 conducteurs attentionnés : Daniel GIMBERT et Christophe HARDY.

Si vous souhaitez bénéficier de ce transport, veuillez contacter la mairie.



Jean Chapuis Centenaire

Le 20 mai, Jean CHAPUIS des Hautes, a fêté ses 100 ans **chez lui** entouré de son fils René et de sa fille Josiane et de leurs conjoints. Jean a deux petites filles et cinq arrière-petits-enfants.

Toujours bon pied, bon œil, c'est un grand plaisir de discuter avec lui.

Marié le 8 mai 1948 avec Jeanne ROCHE, originaire du Pertuis, Jean s'est installé comme agriculteur et meunier jusqu'en 1971. Le moulin, très bien restauré est toujours là.

Pendant ses temps libres, il était chasseur, pêcheur et fabriquait des sabots.

Jean CHAPUIS s'est aussi impliqué dans la vie de la Commune en étant élu pendant deux mandats ; un mandat de conseiller municipal et un mandat d'adjoint au maire.



La commère 43



Tour du monde à vélo



Françoise BOURLES (Fantig) et Jean-Marc ROUSSILHE sont partis depuis Queyrières pour une virée à vélo de 3 ans autour du monde via l'Italie et de nombreux pays.

Ils vont traverser l'Italie, l'Asie, l'Australie, l'Amérique du Sud, l'Amérique centrale et revenir par le Maroc et l'Espagne et retrouver Queyrières.

Dimanche 13 juin, donc, accompagnés par leurs enfants et amis, ils ont enfourché les vélos jusqu'à Montfaucon pour un pique-nique avec leurs accompagnants avant de se lancer à l'aventure.

Vous pouvez suivre leur périple sur le site <https://www.myatlas.com/Lesvieuxrayons/les-vieux-rayons-font-leur-tour>



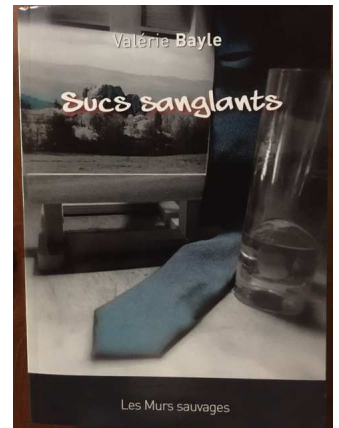
Valérie BAYLE

Valérie BAYLE signe un deuxième polar : SUCS SANGLANTS

Professeur de français au collège Jean Monnet à Yssingeaux, Valérie a concocté un roman troublant et palpitant qui se passe au pays des sucres, et pour être précis, à Queyrières !

Son premier roman, auto-publié en 2014, répondait au nom frissonnant de Strychnine au lycée !

Depuis, pendant 5 ans, Valérie a peaufiné Sucs sanglants : « c'est complètement imaginaire, même si je m'inspire de la vie courante, des lieux où j'ai vécu, où je vis aujourd'hui (comme l'auberge des murs sauvages, ndlr), car je pars toujours d'un lieu que je connais ».



L'écriture est son plaisir, c'est à ses heures perdues qu'elle peut s'y consacrer, comme par exemple lorsque ses enfants sont à leurs activités et qu'elle transforme sa voiture en bureau !

Vous pourrez acquérir ce polar bien ficelé à la mairie de Queyrières, à la maison de la presse à Yssingeaux, ou à la librairie laïque au Puy en Velay, sans oublier la page facebook de son auteure !

Bonne lecture !

Alexandre KOCK

Kock&Co mais pas seulement !

Alexandre KOCK est installé au lieu-dit Les Hautes depuis 5 ans. Retour aux sources puisque, enfant, il passait ses vacances au Villaret !



Avec son associé et 6 salariés, Kock&Co a pour cœur de métier l'isolation et la plâtrerie peinture, et en particulier les chantiers en écoconstruction. Les interventions et chantiers de rénovation peuvent se faire dans toute la France.

Mais Alexandre est aussi passionné par les abeilles, leur bien-être et leur impact bénéfique sur l'environnement ! Grâce à ses ruchers fixes, il produit désormais un miel de montagne et de forêt, délicieux !

Pour tout complément d'information sur l'une ou l'autre de ses activités, n'hésitez pas à le contacter au 06 60 41 41 23.



Le mot des associations

Le Yoga d'Isa

Isa Yoga propose des matinées d'août les mercredis et samedi de 9h à 12h en yoga et méditation à Queyrières sur inscription au [0630418403](tel:0630418403) ou isayoga43@gmail.com

Association de Monedeyres

Cette année, le traditionnel repas du 14 Juillet n'aura pas lieu au vu de la situation sanitaire.

Cependant, l'association envisage d'organiser la messe suivie du repas du 15 août ainsi que la soupe aux choux le 1er samedi de septembre.

Afin d'échanger sur la faisabilité et les modalités d'organisation de ces futures manifestations, une réunion préparatoire est prévue prochainement.

Nous serons ravis de vous retrouver et comptons sur votre présence.

Si toutefois, la situation sanitaire venait à se dégrader, ces manifestations ne pourraient être maintenues.

L'ACCA

L'arrêté N° DDT SEF 2021-143 relatif à l'ouverture et clôture de la chasse pour la campagne 2021-2022 en Haute-Loire est disponible à la mairie ou sur le site internet www.queyriere.fr/ menu « Vivre Ensemble/ Les associations - ACCA »

Le Comité des fêtes

La salle des fêtes située dans le Bourg comporte deux grandes salles. Celle du bas est équipée d'une cuisine professionnelle permettant de cuisiner sur place pour 50 personnes environ (deux éviers, deux réfrigérateurs, deux cuisinières avec four, un lave-vaisselle et vaisselle variée). Celle du haut contient un bar (évier, réfrigérateur). Un WC à chaque étage complète l'installation.

Elle est gratuite pour les associations de Queyrières et disponible à la location pour tous les habitants de la commune.

Tarifs :

- Mise à disposition des deux salles durant le week-end : 150 €
- Mise à disposition d'une salle durant le week-end : 90 €
- Mise à disposition des deux salles un jour de semaine : 100 €
- Mise à disposition d'une salle un jour de semaine : 60 €
- Pour une demi-journée de semaine (9h+12h ou 14h-18h) : 30 €

La réservation se fait auprès du comité des fêtes (cdfqueyrieres@orange.fr ou auprès de Dominique LOPEZ.

Pour connaître la disponibilité des salles, il suffit de consulter le planning sur le site <https://www.queyrieresvillage.fr/> dans l'onglet les associations. Il est également possible de se renseigner auprès de la secrétaire de mairie.



Plantes sauvages

Plantes sauvages 43, le programme de l'été :

- *Dimanche 25 juillet Les Narces (Chaudeyrolles)*
- *Samedi 7 août Chavagnat (Arlanc 63)*
- *Dimanche 29 août l'étang de Joux (Tence)*
- *Dimanche 12 septembre : le Testavoyre (Queyrières), sur le thème de la communication chez les arbres avec Paul Roy*

Tarif 10 € / Adhérent 6 € / Gratuit pour les enfants accompagnés de moins de 12 ans.

Pour le confort de tous, le nombre de places est limité. Il est recommandé de réserver au plus tôt (par mail plantessauvages430@gmail.com ou par téléphone 04.71.06.16.37).

A bientôt pour s'émerveiller ensemble !
Marie-Laure Delay

Les manifestations

Fête de la musique



Le lundi 21 juin Boris LEBAS, professeur de l'école de musique de la Communauté de Communes Mézenc Loire et habitant au Coudert a fait un concert avec les élèves de sa classe de trombones à la salle des fêtes. A l'issue du spectacle très apprécié le verre de l'amitié a été partagé avec les musiciens pour les remercier de leurs prestations.

Exposition artisanale

Cet été, l'exposition-vente artisanale sera ouverte du 10 au 25 juillet tous les jours de 15h00 à 18h30 à la salle des fêtes, vous y serez accueillis par Elisa et Chloé !

Ce sont 22 exposants différents qui vous présenteront leurs créations : poterie, peintures, photos, bijoux, ouvrages textiles, etc ...

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Raymonde Meynard soit par mail : raymondemdb@alicedsl.fr ou au 04.71.57.68.21

EXPOSITION ARTISANALE

QUEYRIERES (43260)
DU
10 - 07 - 2021
AU
25 - 07 - 2021
TOUS LES JOURS DE
15H A 18H30

A LA SALLE DES FETES :
Dentelle, céramique, peinture, photographie, bijoux.....

VENEZ NOMBREUX !

Organisée par le comité des fêtes Renseignements : raymondemdb@alicedsl.fr L.P.X.



La Donnerie



Le comité des fêtes a organisé la Donnerie de l'été ce samedi 3 juillet 2021 de 14h à 18h à la salle des fêtes.

Le principe ?

- Déposez les objets en bon état dont vous n'avez plus besoin et servez-vous de ceux qui peuvent vous intéresser !
- A la fin de la Donnerie, vous reprenez, ou pas, ce qui n'a pas été distribué. Un dépôt en recyclerie est organisé.

En plus c'est GRATUIT, alors à l'année prochaine !

La Fête du pain

Malgré une météo maussade, le Comité des Fêtes de Queyrières avait fait le nécessaire pour vous inviter à partager un repas dans la convivialité ce dimanche 4 juillet. Autour du four à pain, chacun a apporté un plat et une boisson, pouvait faire cuire ses préparations et pouvait déguster le pain cuit au four.



Trail éphémère, départ et arrivée à Queyrières

Du 31 mai et jusqu'au 6 juin, Chateuil Sports Nature (CSN) a proposé aux traileurs un parcours éphémère.

Le parcours était de 13-15 km mais avec un dénivelé de 900 m D+. La mairie a mis à disposition un jet d'eau pour laver les vélos. Le dernier jour un sympathique barbecue était organisé par CSN.

CSN a mis en place une cagnotte qui a permis de verser un don de plus de 1000 € pour aider la famille d'un enfant de Sanssac-l'Eglise, Gabin. Il est né prématurément avec des lésions cérébrales.





l'école

A la patinoire

Nous avons obtenu de beaux diplômes de patinage après avoir effectué 6 séances à la patinoire de Lantriac. Nous avons appris à tourner, s'arrêter, accélérer, sauter... Nous avons fait des jeux en patins : 1-2-3 soleil, les lapins chasseurs.



Une journée au zoo de Peaugres

Le mardi 22 juin, toute l'école est montée dans un grand bus pour aller au zoo de Peaugres. Nous avons fait un safari à bord du bus. Nous avons alors admiré des animaux de tous les continents : Afrique, Asie, Australie, Europe et Océanie. Nous avons vu des éléphants, des ours, des watusis, des gazelles, des hippopotames, des rhinocéros, zèbres, potamochères... Puis, nous avons participé à un atelier pédagogique où Valentin, un soigneur, nous a montré comment classer les animaux en fonction de leur lieu de vie ou de leurs caractéristiques : plumes, poils... Enfin, après un bon pique-nique, nous avons visité le zoo : perroquets, singes, serpents, fourmiliers ... C'était une belle journée !



Un peu d'école buissonnière...

Une température estivale pour que Lalie, Lana, Romane, Cathéline, Alba, Ronan, Owenn, Nathan, Malone, Elouan aillent faire une balade autour de Queyrières et Land'Art en ce lundi 5 juillet 2021.



Directeur de la publication : Anne Hardy
Dessin de Queyrières : Florence Tcharchafdjian